



Déclaration liminaire du CTPD du 24 janvier 2011

Monsieur le Président,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour un CTP conjoint dans le cadre de la mise en place du SIP d'Auxerre au 1^{er} avril 2011.

Sans revenir sur le conflit des retraites encore présent dans tous les esprits, la CGT rappelle que les aspects conditions de travail et exercice des missions, les effectifs et les salaires étaient aussi au cœur des revendications des personnels.

On ne peut pas dissocier ce CTPD conjoint du CTPD de décembre dans la filière fiscale et du CTPL de la semaine prochaine dans la filière gestion publique sur les suppressions d'emplois.

Dans l'YONNE, ce sont **17** suppressions d'emplois pour les deux filières.

Alors que les services sont déjà asphyxiés, que le travail par priorité (ce qui est la négation même du service public) se met en place, ces nouvelles suppressions vont conduire à supprimer de nouvelles missions. C'est aujourd'hui la fermeture de Brienon dans des conditions pas très reluisantes.

Tous les services sont touchés.

Les SIE doivent faire face aux dysfonctionnements de GESPRO, aux télé procédures, à la nouvelle CET (contribution économique territoriale) qui a remplacé la TP. Les conservations des hypothèques n'arrivent plus à respecter les délais alors que l'administration a anticipé des suppressions d'emplois en tablant sur Télé actes.

Les postes comptables souffrent sous la charge de travail, reposant sur des effectifs en constante diminution. La pression du travail, les pressions hiérarchiques, tout a concouru à rendre la fin d'année difficile. Les services de TG ne sont pas à l'abri. L'exemple marquant est celui de la gestion du passage sous AGORA de l'ensemble des agents de la filière gestion publique, en quelques semaines et sans moyens supplémentaires

Tous les agents subissent les suppressions d'emplois. Les conditions de travail se détériorent donc et la souffrance au travail augmente.

Les agents sont gouvernés par les indicateurs. Il faut toujours faire plus avec moins de moyens. On assiste ainsi à un désenchantement au travail.

Les postes, les services et les agents sont confrontés à une multiplication des réformes et des restructurations imposées dans la précipitation, en parallèle avec de nouvelles méthodes de management

qui entraînent une dégradation des conditions de travail collectives et individuelles des agents.

Pour la mise en place du SIP au 1^{er} avril : un agent C de la filière fiscale de supprimer ! quelle aide pour le démarrage !
De plus, la filière fiscale va se réorganiser en passant de 3 à 1 secteur. Nous ne sommes pas dupes, ces réorganisations essaient d'atténuer les absences et de masquer le manque criant d'agents.

Qui peut croire que supprimer des emplois permet d'améliorer nos conditions de travail ?

Qui peut croire que supprimer des emplois permet une amélioration du service public ?

Qui peut croire que les réformes ont pour objectif l'amélioration du service public rendu ?

Nous pensions que les réformes avaient pour but d'améliorer sensiblement le service public rendu , il n'en est rien . La preuve nous l'avons en page 2 du document de travail qui nous a été envoyé :

La création du SIP doit s'accompagner au minimum d'un maintien de la qualité du service rendu aux usagers et du respect des engagements de qualité de service tels que la confidentialité ou l'identification des agents. Au-delà de ces engagements, l'amélioration de la qualité de service passe par la maîtrise des délais d'attente et un traitement immédiat des demandes les plus simples.

Quelle ambition ! !

La conscience professionnelle des agents maintient le bateau à flot pour l'instant mais pour combien de temps encore ? Les restructurations, les aménagements les déménagements n'y changeront rien, les agents sont arrivés au maximum de leurs possibilités. La seule solution réside dans l'arrêt des suppressions d'emplois et dans la création des emplois nécessaires.

Nous demandons qu'un bilan soit établi sur le fonctionnement des SIP de Joigny et Avallon après 10 mois de mise en place.

Nos remarques de l'époque sur l'accueil, les effectifs, l'organisation matérielle restent d'actualité concernant Sens et les autres SIP.

Concernant le SIP de Sens, nous tenons à vous alerter sur la détérioration des conditions de travail : les indicateurs, toujours les indicateurs, rien que les indicateurs. Les agents subissent des pressions quotidiennes de la part de leur hiérarchie et même des menaces de notes de service s'ils ne veulent pas obtempérer, ou ne peuvent pas, faute de temps. Cela ne peut pas durer et une gestion humaine doit de nouveau s'instaurer.

En question diverse la CGT Finances Publiques demande si une harmonisation de la question des ponts naturels est prévue ?

Elle redemande une information complète (promise mais toujours pas donnée) sur les projets de création de la DDFIP.